



SAS PAPL FORMATION

SIRET : 809.202.179.000.28
NAF : 8559A
Enregistré sous le n° de formateur : 82.69.137.39.69
« cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

📍 84, rue Chevreul - 69007 LYON
☎ 04.37.43.16.21
@ formation@paplformation-kine.fr

PROGRAMME DE FORMATION

REEDUCATION MODERNE DE L'ENFANT PRESENTANT UN HANDICAP MOTEUR D'ORIGINE NEUROLOGIQUE (ENFANT >2 ANS)

Intervenante : Mme Cécile MARCONNET - Masseur-kinésithérapeute DE, spécialisée en rééducation pédiatrique, exercice libéral pédiatrie exclusif, chargé de cours à Lyon 1

Prérequis pour participer :

- Masseur-kinésithérapeute DE ou équivalence
- Expérience en neuropédiatrie recommandée
- Participation au module 2 “ L'évaluation en neuropédiatrie, pour mieux connaître l'enfant (> 2ans)” recommandée

Objectifs pédagogiques :

Evaluer les pratiques professionnelles, identifier les pistes d'amélioration qui visent à réduire l'écart entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée par la science.

SAVOIR :

- Connaître le public concerné et son environnement
- Connaître les principes d'apprentissage moteur et les nouvelles approches de rééducation
- Connaître les principes d'appareillage et d'installations

SAVOIR FAIRE :

- Savoir élaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec l'enfant et ses parents.
- Savoir apporter des éléments pertinents dans des consultations pluridisciplinaires (en vue de décision d'appareillage, d'injections de toxine et chirurgies).
- Savoir orienter l'enfant et sa famille.

SAVOIR ETRE :

- Comprendre et écouter l'enfant dans son parcours de vie et de soins.
- Savoir communiquer avec les parents comme partenaires et experts de leur enfant.
- Trouver sa place au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Résumé :

Cette formation s'adresse aux kinésithérapeutes souhaitant enrichir leurs compétences dans la prise en charge des enfants présentant un handicap moteur neurologique.

L'objectif de ce stage est de permettre aux professionnels masseurs-kinésithérapeutes, d'élaborer une nouvelle prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de l'enfant, découlant des objectifs fixés par et avec l'enfant et sa famille (recommandation HAS 2021).

Dans ce but, nous chercherons à exploiter les différents bilans proposés à ces enfants, pour en extraire les éléments pertinents à l'élaboration de la prise en charge dans sa globalité. Nous nous attacherons à exposer les principes des théories d'apprentissage moteur, permettant de mieux comprendre les nouveaux principes de rééducation (thérapie HABIT ILE) et de mettre en place des activités adaptées parmi lesquelles, par exemple, la rééducation robotisée avec jeux informatiques et la réalité virtuelle, pour atteindre les objectifs fixés.

Nous aborderons également les principes d'appareillage et d'installation de l'enfant pour permettre aux kinésithérapeutes d'accompagner les prises de décision pluridisciplinaires dans ce domaine et l'éducation thérapeutique.

Contexte et problématique :

Le kinésithérapeute est l'un des professionnels les plus régulièrement présents dans le suivi rééducatif de l'enfant en situation de handicap moteur. La prise en charge est souvent complexe et longue. Le kinésithérapeute qui assure la rééducation de l'enfant a un rôle important dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille, et au sein de l'équipe pluridisciplinaire gravitant autour de l'enfant. Dans ce cadre, il doit être capable d'établir une rééducation motivante et ludique pour l'enfant, tout en gardant un œil critique sur ses capacités et difficultés afin d'adapter les activités proposées et de participer au choix des thérapeutiques adaptées pour l'enfant (appareillage, injections de toxine...).

Objectifs pédagogiques détaillés :

- Evaluer les pratiques professionnelles, identifier les pistes d'amélioration qui visent à réduire l'écart entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée par la science
- Connaître le public concerné et son environnement
- Brefs rappels des différentes familles de pathologies neurologiques
- Brefs rappels de l'évaluation et de la définition des objectifs de rééducation (développés dans le module 2)
- Connaître les principes d'apprentissages moteurs et de rééducation
- Théorie de contrôle moteur et d'apprentissage moteur
- Etat des lieux de la littérature sur les différentes interventions proposées aux enfants avec handicap moteur
- Connaître les principes d'appareillage et d'installations
- Connaître les différents types d'appareillage
- Comprendre leur indication pour adapter les appareillages proposés
- Savoir élaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec l'enfant et ses parents

- Savoir adapter le contenu des séances pour atteindre les objectifs fixés lors de l'évaluation
- Comprendre les enjeux de la prise en charge
- Savoir apporter des éléments pertinents dans des consultations pluridisciplinaires (en vue de décision d'appareillage, d'injections de toxine et chirurgie).
- Comprendre l'objectif des différentes stratégies thérapeutiques
- Savoir utiliser les éléments clés de l'évaluation et les interpréter pour participer au choix des thérapeutiques adaptées à l'enfant
- Savoir orienter et accompagner l'enfant et sa famille
- Connaître les différentes structures et réseaux pour accompagner l'enfant et sa famille dans l'orientation
- Comprendre et écouter l'enfant dans son parcours de vie et de soins.
- Prendre en compte l'enfant dans sa globalité, sa motivation, ses souhaits et ses contraintes, ses préférences rééducatives et ses centres d'intérêts
- Comprendre l'importance et l'intérêt de définir des objectifs avec l'enfant et ses parents
- Savoir communiquer avec les parents comme partenaires et experts de leur enfant
- Education thérapeutique et accompagnement des parents pour mettre en place des outils de rééducation au domicile et dans les lieux de vie de l'enfant
- Rendre l'enfant et sa famille acteurs de la prise en charge
- Trouver sa place au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Comprendre le rôle du kinésithérapeute dans la mise en place et le suivi des appareillages de l'enfant, dans le suivi des injections de toxine ou de chirurgie.
- Savoir valoriser les compétences spécifiques du kinésithérapeute en termes d'évaluation, pour adapter la prise en charge médicale et paramédicale de l'enfant.

Programme détaillé : 3 jours (21h)

Unité 1 : EPP distanciel Au moins 1 mois avant le présentiel	Audit clinique (Première mesure des écarts)	1H
Unité 2 : EPP présentiel	Audit clinique (analyse des résultats, identification des pistes d'amélioration)	1H
Unité 3 : FC présentiel	Formation continue présentielle	18H
Unité 4 EPP distanciel Au moins 3 mois après l'unité 1	Audit clinique (seconde mesure des écarts)	1H

Unité 1 : EPP distanciel Au moins 1 mois avant le présentiel	Sélection de 10 dossiers cliniques à propos de patients d'ores et déjà soignés par le professionnel de santé (évaluation rétrospective). Porte sur des enfants porteurs d'un diagnostic de paralysie cérébrale
Audit clinique : premier tour	Grille de 10 critères à remplir et à envoyer au moins 1 mois avant les unités présentiels pour analyse et feed back lors du début de la formation présentielle
1H	Vous avez une heure pour sélectionner vos patients et remplir la grille

JOUR 1 – 6h30

Horaires	9h-10h : Unité 2 EPP
Sujets traités	Tour de table État des connaissances avant la formation Étude groupée du premier tour d'audit à l'oral Dégagement des actions d'amélioration
Objectifs	Première évaluation des stagiaires et identification des axes d'amélioration nécessaires pour tendre vers une démarche clinique conforme aux recommandations de la science
Horaires	10h-12h : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Brefs rappels des différentes familles de pathologies neurologiques chez l'enfant Brefs rappels de l'évaluation et de l'élaboration des objectifs La théorie de contrôle moteur et d'apprentissage moteur Les principes de rééducation chez l'enfant avec pathologie d'origine neurologique : état des lieux de la littérature
Objectifs	Les PC et classification de Novak Connaître le public concerné Connaître les principes d'apprentissage moteur et de rééducation dans la prise en charge neurologique pour adapter la prise en charge Environnement

Pause déjeuner – 1h30

Horaires	13h30-16h15 : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Liste des différentes thérapies évoquées et recommandations de HAS Livrets d'auto-rééducation, nouvelles thérapies fonctionnelles globales, renforcement musculaire, entraînement bimanuel Mouvement induit, etc.
Objectifs	Prendre connaissance des recommandations de la science Découvrir des thérapies
Horaires	16h15-17h : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Place du jeu, intégration de nouvelles technologies rééducatives La prise en charge du membre supérieur Activités de motricité globale et prise en charge du membre inférieur Nouvelles thérapies fonctionnelles globales : exercice d'équilibration en situation fonctionnelle, exercices de marche incluant les stimulations auditives ou visuelles pour l'enfant marchant), donner des clés pour faire face à différentes pathologies

Objectifs	Elaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec l'enfant et sa famille Adapter le contenu des séances pour améliorer les activités de motricité globale
------------------	--

JOUR 2 – 6h30

Horaires	9h-9h30 : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Retour sur la journée précédente Chirurgies Médiation animale
Objectifs	Recueillir les attentes et les besoins Adapter la formation aux participants
Horaires	9h30-12h : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Maladies neuro-musculaires : Recommandations HAS et AFM Intérêt de l'activité physique adaptée Respi : techniques préventives et curatives, désencombrement bronchique, mobilisation passive du thorax par hyperinsufflation

Pause déjeuner – 1h30

Horaires	13h30-17h : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Rééducation des T21 intégrant de nouvelles technologies telles que réalité virtuelle, exosquelette robotisé sur tapis roulant...
Objectifs	Elaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec l'enfant et sa famille Adapter le contenu des séances pour améliorer les activités de motricité globale

JOUR 3 – 6h

Horaires	9h-9h30 : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Retour sur la journée précédente Prise en charge de l'enfant en situation de handicap moteur : travail en réseau, filière, organisation sanitaire.
Objectifs	Connaitre les différents réseaux et filières de soins pour orienter l'enfant et sa famille
Horaires	9h30-12h : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Les grands principes d'appareillage et d'installation Le rôle du kinésithérapeute dans la mise en place et le suivi de l'appareillage Le rôle du kinésithérapeute dans les décisions thérapeutiques (injections de toxine, chirurgie)
Objectifs	Pouvoir échanger avec l'équipe pluridisciplinaire sur la prise en charge globale de l'enfant Connaitre les différents types d'appareillage et leur indication, pour les adapter au mieux à l'enfant Comprendre les enjeux des toxines dans la prise en charge de l'enfant

Pause déjeuner – 1h30

Horaires	13h30-16h : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Mise en pratique des différents principes évoqués dans la formation

Objectifs	Adapter la prise en charge rééducative aux besoins et attentes de l'enfant, savoir proposer et mettre en place les outils appropriés
Horaires	16h-16h30 : Unité 3 FORMATION CONTINUE
Sujets traités	Tour de table sur évaluation des acquis des participants Synthèse de l'enseignant sur le sujet, sur la formation Le choix d'actions d'amélioration des pratiques et le suivi de leur mise en place Questions et réponses
Objectifs	Amélioration dans la pratique quotidienne Résumé de la formation et vérification des nouveaux acquis

Unité 4 : EPP distanciel 1H Audit clinique second tour À distance d'au moins 3 mois des jours de stage en présentiel	Après un délai minimum de 3 mois, le professionnel rempli de nouveau la grille d'audit clinique avec 10 nouveaux patients qu'il a soignés.
---	--

Financement : programme susceptible d'être pris en charge DPC (réf. 11552425098) ou FIF PL.

Modalités d'évaluation : évaluation des connaissances par QCM pré et post stage.

Livret d'accueil & règlement intérieur PAPL : https://www.paplfformation-kine.fr/wp-content/uploads/2025/07/Livret_accueil-PAPL_Formation.pdf

Contact : 04 37 43 84 55 – formation@paplfformation-kine.fr